

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ.

Conformément à la loi n°23-12 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles relatives au marché publics et en application des dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de Boukhelifa informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2026, portant le

- Projet :** Aménagement, Bétonnage et Revêtement en BB différente piste de la Commune de BOUKHELIFA
Lot 01 : Aménagement et revêtement en BB piste ihammachene vers ighil oubelout sur 500 ml (1ere tranche)
Lot 02 : Aménagement et revêtement en BB piste dar mhand a partir de la RN 09 sur 500 ml (1ere tranche)
Lot 03 : Aménagement et revêtement en BB piste allant de barkat, assefah, lahiout sur 400 ml (1ere tranche)
Lot 04 : Aménagement et revêtement en BB piste taazibt n'biou sur 300 ml
Lot 05 : Aménagement et revêtement en BB pistes villages dessus sur 200 ml (1ere tranche)
Lot 06 : Aménagement et revêtement en BB piste el ainceur allant de la stelle vers village sur 400 ml

« Publié au journal AKHBAR EL WATAN en date du 03/05/2026 et et SUPPORT ALGERIE date du 03/05/2026, qu'a l'issue de l'évaluation définitive des offres en date du : 14/05/2026, il a été décidé ce qui suit :

N° des lots	Entreprise retenue	Montant de l'offre vérifié en DA/TTC	Délais de Réalisation	Note technique obtenue/100	observation
Lot 01 : Aménagement et revêtement en BB piste hammachene vers ighil oubelout sur 500 ml (1ere tranche)					Vu l'absence des plis, la commission a déclaré l'offre infructueuse
Lot 02 : Aménagement et revêtement en BB piste dar mhand a partir de la RN 09 sur 500 ml (1ere tranche)	ETB/TCE/GTPH SIDANE Fethi	4 992 050.00	02 MOIS	66	L'offre qualifiée techniquement, jugée économiquement la plus avantageuse.
Lot 03 : Aménagement et revêtement en BB piste allant de barkat, assefah, lahiout sur 400 ml (1ere tranche)					Vu l'absence des plis, la commission a déclaré l'offre infructueuse
Lot 04 : Aménagement et revêtement en BB piste taazibt n'biou sur 300 ml					Vu l'absence des plis, la commission a déclaré l'offre infructueuse
Lot 05 : Aménagement et revêtement en BB pistes villages dessus sur 200 ml (1ere tranche)	ETB/TCE/GTPH SIDANE Fethi	2 496 620 .00	02 MOIS	66	Le montant proposé par le soumissionnaire s'avère excessif par rapport à l'estimation administrative, la commission a déclaré consultation infructueuse, un autre appel d'offre sera lancé incessamment
Lot 06 : Aménagement et revêtement en BB piste el ainceur allant de la stelle vers village sur 400 ml					Vu l'absence des plis, la commission a déclaré l'offre infructueuse

Les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Boukhelifa dans un délai de dix 10 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP, et ce conformément à l'article 56 en application de la loi n°23-12 correspondant au 05/08/2023 fixant les règles générales relatives au marché publics et conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Aussi, tout soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son offre technique et financière, peut se rapprocher du service contractant, au plus tard trois 03 jours à compter de la première parution du présent avis.

Boukhelifa le :

Le président de l'AP